

L'énigme de l'Automne



Solution et palmarès

Ah, mes aïeux !

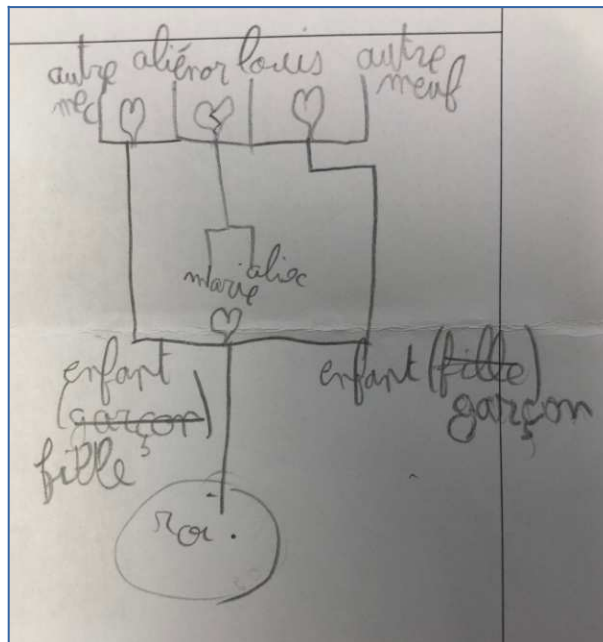
Bien sûr, le titre du jeu n'était pas totalement le fait du hasard, les personnages évoqués au fil de l'Histoire sont bien mes ancêtres. Mes recherches généalogiques m'ont permis de remonter jusqu'à Philippe III le Hardi, fils du Roi qui était l'objet de vos recherches : **LOUIS IX**, (que j'ai, pour ma part, quelque réticence à appeler *Saint Louis*. Mais nous verrons pourquoi.)

Vous vous êtes surpassés, allant du petit texte concis demandé, aux 4 pages historiques passionnantes, ou aux dessins d'arbres généalogiques explicites et souvent ornés.

Ils ne seront, bien sûr, pas tous publiés ci-après mais **soyez tous remerciés**.

Je ne résiste pas à vous faire part des réponses de **Milo** (12 ans).

J'en profite pour lui préciser que : ***l'autre mec*** se nommait Henri II Plantagenet et ***l'autre meuf*** : Adèle de Champagne.



Puis, une réponse concise parmi d'autres... par **Virginie** :

Le Roi : Louis IX dit Saint Louis, roi de France

Le «Pourquoi» du «Comment» :

Saint Louis est l'arrière petit fils d'Aliénor par sa mère et de Louis par son père :

⌚ *Blanche de Castille, sa mère, est née de l'union d'Alphonse VIII roi de Castille et d'Aliénor d'Angleterre qui était née de l'union d'Henri Plantagenêt et d'Aliénor.*

⌚ *Louis VIII, son père, est né de l'union d'Isabelle de Hainaut et de Philippe II, lui-même né de l'union d'Adèle de Champagne avec Louis.*

La réponse de **Nolwenn**, plus étoffée :

Le Roi : Saint Louis

Le «Pourquoi» du «Comment» :

Tout est parti d'un « divorce » royal !

En 1152, après la naissance de 2 filles (Marie et Alix), devant l'absence d'héritier pour le royaume de France, Aliénor et Louis VII se séparent. L'annulation du mariage est prononcée lors du concile de Beaugency, pour motif de consanguinité au 4^e degré canonique.

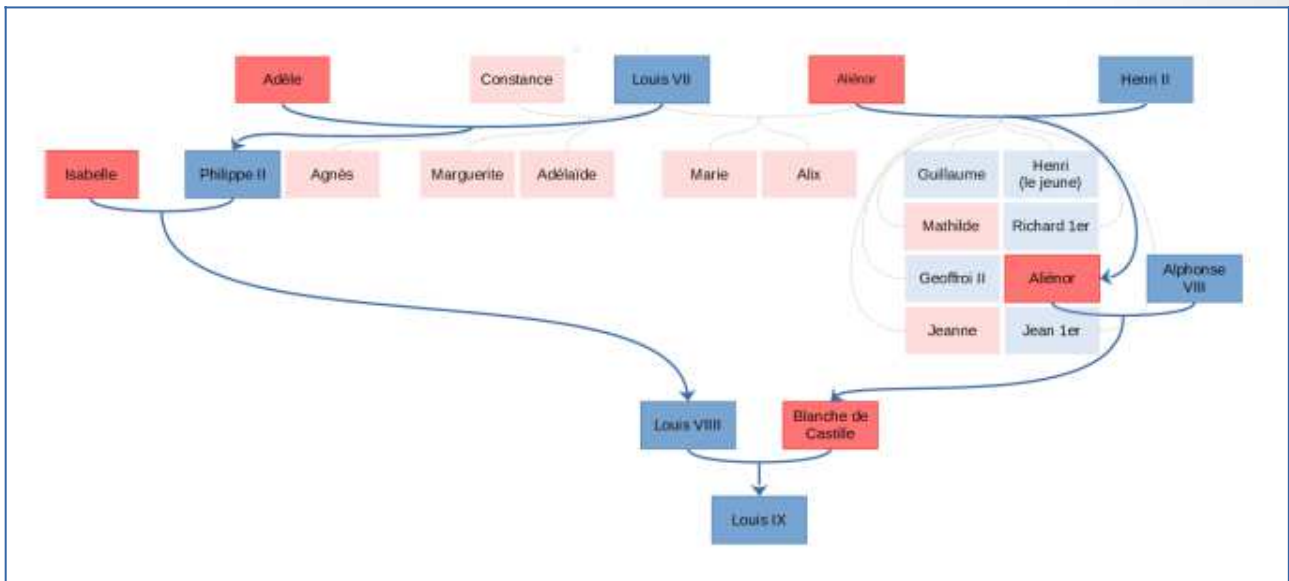
Quelques semaines plus tard, Aliénor se remarie avec le futur Henri II d'Angleterre. Parmi les 8 enfants qu'elle donne au trône d'Angleterre, une de ses filles, elle-même prénommée Aliénor, devient reine de Castille en épousant Alphonse VIII. Ce couple engendra notamment Blanche de Castille, qui épousa Louis VIII en 1200.

Louis VII de son côté, se remaria avec Constance de Castille puis Adèle de Champagne. C'est par cette dernière que se perpétua la lignée des Capétiens, avec la naissance de Philippe Auguste, lui-même père de Louis VIII.

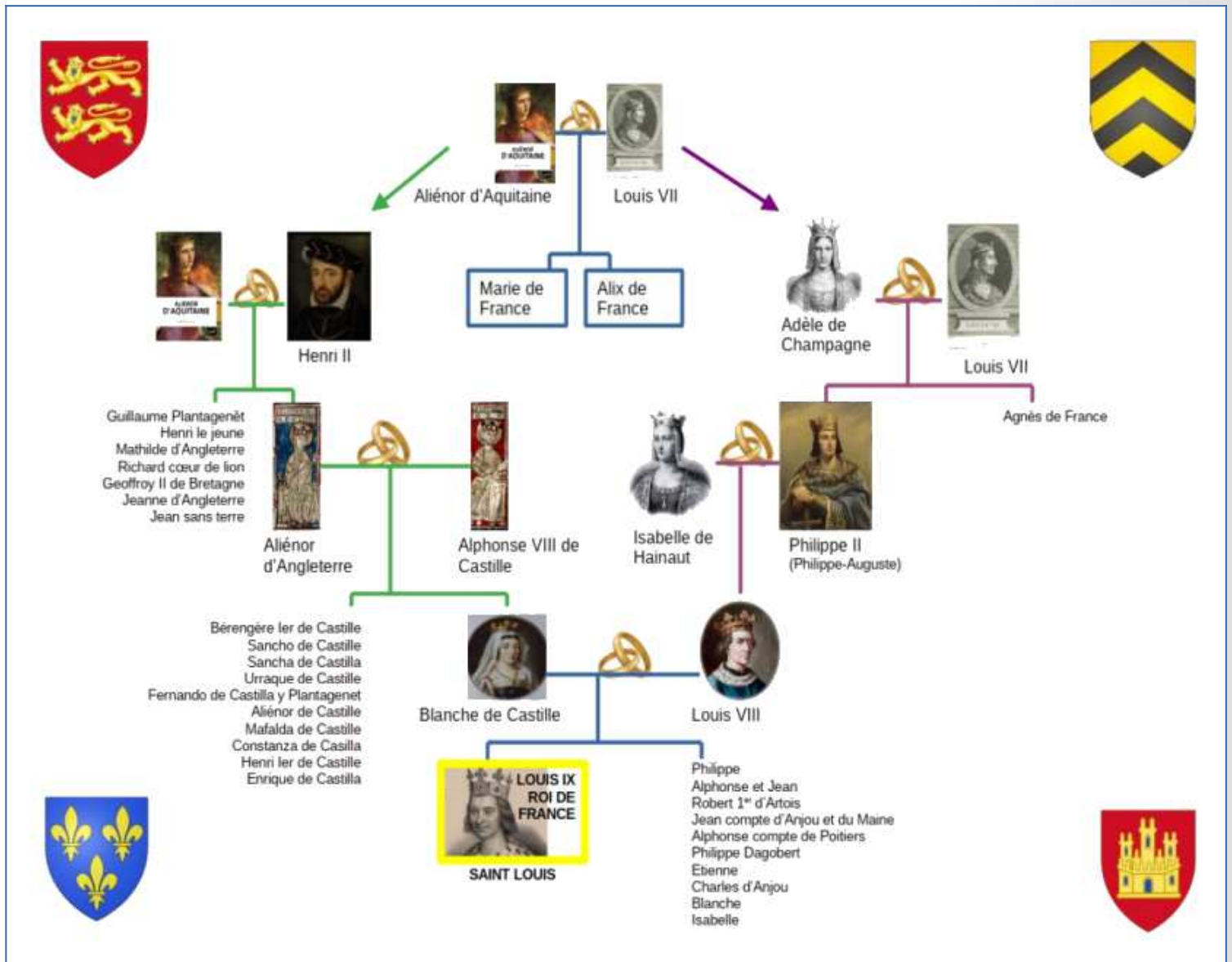
C'est donc par le mariage de Blanche de Castille et Louis VIII, et la naissance de Louis IX, que le sang d'Aliénor d'Aquitaine et de Louis VII se mêlent à nouveau, et ce, une génération après la naissance de leurs filles communes, ici non impliquées !

Ce mariage a été organisé par Aliénor d'Aquitaine elle-même, pour assurer la paix entre France et Angleterre.

Le croquis complet de **Mathieu**



L'arbre de Virginie :



Vous l'aurez compris, **c'est bien de Louis IX dont il s'agissait**. Mais fût-il le premier ?

Un certain nombre d'entre vous ont décelé d'autres descendance .

Synthèse de **Nadine** :

D'autres hommes sont issus du mariage de descendants d'Aliénor avec des descendants de Louis VII ; mais soit ces hommes ne furent pas rois (comme Guillaume d'Angleterre, petit-fils de Louis VII par sa mère Marguerite de France et d'Aliénor par son père Henri le jeune d'Angleterre, mais qui mourut trois jours après sa naissance en 1177), soit ils furent roi après Louis IX (par exemple Charles d'Anjou, frère de Louis IX né en 1227, qui fut roi de Sicile et de Naples ; ou encore le roi Édouard II d'Angleterre, né en 1284, mais quelques générations plus tard).

le premier à se reconnaître ainsi, fut bel et bien **Louis IX**.

Ce dont on parle peu...ou pas.

Comme je l'ai dit en préambule j'ai pu retrouver la filiation généalogique qui me lie à cette engeance; je dis engeance, car il y a peu à en être fier.

A commencer par **Aliénor** qui a su persuader son époux Louis VII de régler sans ménagement leur conflit d'avec Thibaut II de Champagne. Le roi, ne se contentant pas de la mort de celui-ci durant la bataille, ne put retenir sa soldatesque. Les 1000 habitants du village de Vitry-en-Perthois furent enfermés dans l'église et y périrent brûlés (un Oradour-sur-Glane avant l'heure !).

C'est la même **Aliénor** qui fomenta un complot pour renverser son second époux, Henri II, au profit de ses fils, (dont Richard Coeur de Lion). Elle hérita de 15 ans d'emprisonnement.

Blanche de Castille bénéficie, elle aussi, d'une aura peu compréhensible. Certes, elle mit fin à la croisade contre les Albigeois. Mais, au moment de la signature, l'expression « mettre fin » avait déjà pris là tout son sens !

Enfin, difficile de savoir qui **de Blanche** ou **de Louis** a pu revendiquer l'obligation du port de **la rouelle**, petit morceau de tissu jaune, rond, de « 4 doigts » de circonférence, que durent porter ostensiblement les hommes de confession juive dès 1269, avant d'être spoliés de leurs biens et expulsés du territoire.... ! Le seul « Innocent » était le 3ème du nom, le pape commanditaire.

Mais vous ne pensez pas que je vais porter seul le poids de ces abjections

Un Français sur 10 descend de saint Louis et 9 sur 10 de Charlemagne

Compte tenu de notre nombre théorique astronomique d'ancêtres voulant que nous ayons tous quelque 35000 milliards d'ancêtres contemporains de Charlemagne (40 à 45 générations), on peut conclure qu'un Français sur dix descend de saint Louis et neuf sur dix de Charlemagne.



Parmi les 173 participants vous êtes peut-être 17 à descendre de Louis IX, mais pour l'heure, ce n'est pas là ce qui nous importe.

173 participants (un record, si l'on excepte les dictées) répartis sur **72 ASCE** (autre record), dont **118** (waouh) à avoir donné la réponse attendue.

Vous vous êtes surpassés, et le fruit de vos recherches magnifiquement rendu..

En fait, seule la question subsidiaire ne vous a pas inspiré. Normal, elle n'avait rien d'enthousiasmant !

Néanmoins certains chiffres m'ont laissé rêveur, créant un gouffre entre les pessimistes et les optimistes. (allant de 9 à 9000 participants !) On oubliera vite le critère 2 (nombre total de participants, destiné à séparer d'éventuels ex æquo) pour ne retenir que le critère 1 (nombre de bonnes réponses).

Le thème de cette énigme semble vous avoir tout particulièrement inspiré. D'aucuns s'en sont donné à cœur joie sur leur bulletin réponse avec moult détails, agrémentés de photos ou arbres généalogiques colorés.

Devant un tel succès le **Secteur Culture** a décidé d'augmenter substantiellement le montant initialement prévu sur le règlement afin de récompenser davantage d'adhérents.

Le classement a donc été opéré à l'aide de la QS1 et les récompenses décernées en fonction du nombre de bonnes réponses estimées par chacun, au plus près des **118** réellement obtenues, et cela jusqu'à une différence de 20 (*au-dessus et au-dessous de cette valeur*)

Ce qui conduit au tableau qui suit

Adhérents	ASCE	QS1 : estimation bonnes réponses	Écart à 118	Récompense
LEPINE Marjorie	31 NSO	120	2	80,00
BARBER Hélène	6	115	3	70,00
MARCADIER Sylvain	16	113	5	60,00
KRAEUTLER Audrey	4	123	5	60,00
BEX Véronique	12	111	7	50,00
DUPUIS Marie	87	125	7	50,00
DESLANDES Ophélie	27	127	9	40,00
SPADAFORA Virginie	32	128	10	35,00
JOURDAIN Hélène	36	128	10	35,00
GERTHOFFERT Jonathan	77 CEREMA	107	11	30,00
POUILLON Suzanne	73	104	14	25,00
THIERY Sébastien	54	102	16	25,00
MALINVAUD Lise Marie	87	100	18	25,00
VILLABA Thomas	25 DREAL	100	18	25,00
JOUANNET Séverine	35	99	19	25,00
PROVENZA Nathalie	6	137	19	25,00
DE KERLEAU Mathieu	44 CEREMA	137	19	25,00
VIZIER Sylvana	69	137	19	25,00
NEVEU Philippe	9	98	20	25,00

19 adhérents récompensés répartis sur 17 ASCE.

Bravo à tous et merci pour votre investissement ;

JLuc